

**Processus « sentinelle »  
de repérage et de prévention  
des risques de fragilisation d'un bénéficiaire  
dans le cadre de l'accompagnement du plan d'aide OSCAR ou APA/PCH**

**Proposition de modalités d'accompagnement des SAAD pour la mise  
en place du processus**

**Session 2024**



21 Sept 2023

# Sommaire

1. Rappel du cadre général de cet accompagnement
  1. Les grandes lignes du processus de mise en place du repérage des risques de fragilisation, au sein du SAAD
  2. Le retour d'expérience et l'avancement de la session 2022/ 2023
2. Proposition d'accompagnement

# Rappel du cadre

# Rappel du processus sentinelle



AD, AVS

**Remonter systématiquement tout risque de fragilisation observé** en utilisant l'outil mis à disposition, lors d'interventions auprès de la personne accompagnée

Grille de repérage

**Traiter les informations transmises** : vérifier l'information ou la compréhension de l'information auprès de l'intervenant, du bénéficiaire ou un autre acteur, analyser l'information en tenant compte du contexte de vie de la personne

Outils SI de remontée et traitement des repérages

**Proposer un plan d'actions et/ou orienter** vers un professionnel relais pour une action de sa part

Procédure de traitement

**Transmettre les informations** utiles aux autres acteurs de la prise en charge pour faciliter leur compréhension des évolutions de la prise en charge

Fiches de mission

**Veiller à la bonne réalisation des actions** qui relèvent de la responsabilité du SAAD

*Nota : les fiches missions n'apportent pas d'éléments nouveaux par rapport aux missions générales des professionnels*

**Mettre à jour le projet de vie personnalisé** en fonction des éléments repérés

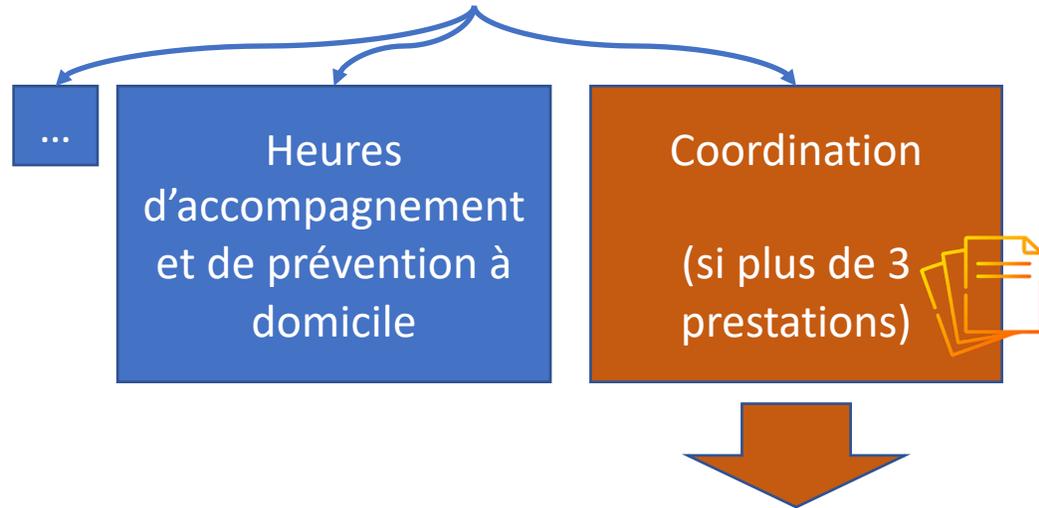


Coordonnateur  
Resp de secteur

# Rappel du processus sentinelle



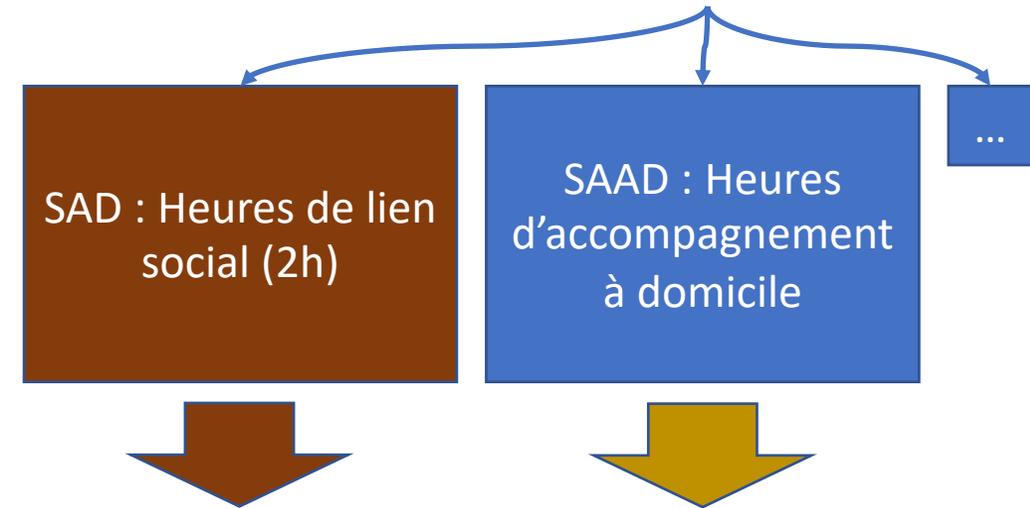
## Évaluation des besoins



- Mission 1** - Assurer un suivi personnalisé du retraité
- Mission 2** - Favoriser et faciliter la mise en œuvre des prestations et orienter le retraité dans ses choix
- Mission 3** - Informer les partenaires en cas de changement de la situation

## APA PCH

## Évaluation des besoins



Repérer les fragilités  
Proposer une réponse adaptée

Faire remonter les événements ...  
Associer les intervenants à la coordination ...  
Ré examiner la situation annuellement ...

...

# Les grandes lignes du processus de mise en place

3 mois

## Phase 1 : Construction des outils et de la mise en place de la démarche de repérage des risques de fragilisation

Appui du  
TASDA au

Aide au cadrage de la mise en place du processus au sein de la structure

COFIL

Adaptation de la boîte à outils : grille de repérage, processus , questionnaire satisfaction ...

Groupe de travail

Définition d'un plan de communication interne et externe et des outils de communication

Réunion d'info

1 mois

## Phase 2 : Formation

Adaptation du module de formation et formation de formateurs

Formation

6 mois

## Phase 3 : Suivi d'un pilote et évaluation

Suivi métier pendant le pilote et COFIL de suivi

Appels Tél /COFIL

Aide à l'analyse de l'évaluation et aide à la décision des axes d'amélioration

Bilan final

Durée : 12 à 18 mois

# Une démarche opérée par différents acteurs



RHÔNE-ALPES AUVERGNE



Métropole de Lyon



Loire

ASSOCIATIONS

PAPAYL - M.A.D.  
 MAINTIEN À DOMICILE



Métropole de Lyon



Isère



THONON  
 agglomération



Développement d'un processus de repérage des risques de fragilisation  
 (modes opératoires, outils, organisations, formation)

2017 : 1<sup>ière</sup> approche avec  
 une grille papier (AIMV)  
 2018 – 2019 (dévpt et  
 expérimentation)  
 2020 (généralisation)

2016 – 2017 (dévpt et  
 expérimentation)  
 2018 (généralisation)

2013 – 2015 (marché  
 public)  
 2015-2017 (dévpt)  
 2017-2019  
 (expérimentation)  
 2020 (pilote sur des  
 secteurs complets)

2022-2023 (mise en oeuvre  
 du processus,  
 enrichissement du  
 référentiel commun)

# Le retour d'expérience de la session 2022/ 2023

## Calendrier :

- Mars 2022 : appel à manifestation d'intérêt auprès des SAAD pour mettre en œuvre le processus de repérage des risques de fragilités
- Juin 2022 : partage d'un planning et des préalables indispensables pour s'investir dans la démarche
- Septembre 2022 : Lancement de la session 2022 avec 6 SAAD
  - Sept 22 – Sept 23 : mise en place des processus internes, des outils, du SI
  - Sept 23- fev 24 : pilote avant déploiement

## Actions :

- Très bonne mobilisation des structures
- Enrichissement du cadre commun (doc sur les SI, l'évaluation, la formation)
- Plus de suivis en webinaire (par en présentiel)

# Proposition d'accompagnement

# Le calendrier proposé

	Distanciel	Présentiel	2023/24	Travaux intermédiaires SAAD
Entretien téléphonique avec les SAAD	X		Dec/Janv	
<b>Phase 1 : Construction des outils et de la mise en place de la démarche de repérage des risques de fragilisation</b>				
• Webinaire 1 : cadrage stratégique	X		25 janv	Réalisation d'un copil de lancement
• Webinaire 2 : lancement des Gp de travail	X		7 mars	Lancement des groupes de travail, animation des sessions
<b>Intervention auprès des SAAD</b>		X	Mar/avr	
• Webinaire 3 : suivi des travaux	X		11 avr	Animation des groupes de travail
• Webinaire 4 : suivi des travaux	X		30 mai	
• Webinaire en + : démo de Monsisra	x		mai	
• Webinaire 4 bis : fin des travaux - SI	X		27 juin	Synthèse des travaux
• Webinaire 5 : cadrage d'un pilote	X		5 sept	Réalisation d'un copil d'arbitrage des propositions
<b>échange mail, tel avec les SAAD au fur de l'eau</b>				
<b>Phase 2 : Suivi lors de la mise en place et évaluation</b>				
• Webinaire 6 : suivi n°1 du pilote	X		3 oct	Mise en œuvre et suivi d'un pilote,
• Webinaire 7 : suivi n°2 du pilote	X		31 oct	Mise en place de l'évaluation
• Webinaire 8 : bilan du pilote	X		Janv 25	Synthèse de l'expérience du pilote
• Webinaire 9 : cadrage du déploiement	X		Fev 25	Réalisation d'un copil de suivi
Rapport (bonnes pratiques)				

# Les préalables indispensables : les engagements du SAAD

## La mise en place d'une organisation de projet :

- Désignation d'un chef de projet qui aura la disponibilité nécessaire
  - Estimation : ~ 25 jours
- La mobilisation d'un comité de pilotage (Codir ?) sur le cadrage général
  - Avec un lancement en septembre ?
- Le SAAD a la charge
  - Des comptes rendus de réunions
  - Des invitations aux réunions, relances, ...
  - Du soutien des équipes tout au long du projet
  - De la reprographie (si il faut des courriers / informations aux bénéficiaires)
  - ...

### ReX déjà partagé Démarche projet

- Durée : 12 à 18 mois
- Phasage : cadrage / dévelop des outils / pilote / déploiement
- Equipements (SI et smartphone)
- Accompagnement au changement : outils de sensibilisation récurrents, intégration du processus sentinelle dans le parcours professionnel, communication interne et externe
- Ressources humaines (70 à 100 k€)

# Les préalables indispensables : les engagements du SAAD

## La mise en place d'une solution numérique

- Analyse des solutions SI en lien avec le logiciel SAAD, la télégestion, l'équipement smartphone des intervenantes, le cadre numérique départemental / régional
- Cahier des charges, consultation, choix
- Mise en œuvre

ReX déjà partagé  
SI, logiciel

- Solution du marché (Arche MC2/Dôme, Ximi, Sipad)
- Solution spécifique (invest ~ 100 à 200 k€)

Smartphone  
(télégestion et sentinelle)

- Equipements : 200€ par smartphone
- Abonnement : entre 4 et 6€/mois et par professionnel
- Assurer une gestion de flotte de smartphone

# Les préalables indispensables : les engagements du SAAD

## La mobilisation des équipes

- Pendant le projet, une mobilisation d'intervenantes volontaires et d'un resp de secteur = ~ 15 à 20 jours (3 à 4 intervenantes)
- Lors du déploiement
  - Une formation de l'ensemble des équipes - régulier
  - Un soutien des équipes - régulier

ReX déjà partagé  
Temps de suivi

- Ex 1 : Resp de secteur : Entre 2h et 6h de suivi en plus, par bénéficiaire et par an
- Ex 2 : Un poste de « coordonnatrice » en plus (pour 1500 bénéficiaires), auprès des équipes (sensibilisation et support) et pour développer la prévention
- Ex 3 : Un soutien par le service qualité

# Les apports de la CARSAT et de TASDA

- La CARSAT finance l'ingénierie fournie par TASDA
- TASDA fournit
  - La méthodologie
  - Les outils (grille de repérage, processus, support de formation)
  - Une information sur les SI :
    - Dôme (<https://up.coop/dome>)
    - Ximi (<https://www.ximi.fr/logiciel/>)
    - Sipad (<https://sipad.com/>)

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

